



**Projet de raccordement au réseau de  
transport de gaz naturel**

**CONVENTION D'ETUDES  
DE RACCORDEMENT**

**Référence : REG.CLIE.SITE.CER.XX**

**CLIENT : .....**  
**SITE : ..... (dpt)**

Document type : Convention d'études de raccordement – Client final			
Version / Révision	Date de publication	Date d'application	Commentaire
1.0	1 <sup>er</sup> mars 2010	1 <sup>er</sup> mars 2010	Création du document



ENTRE

GRTgaz, société anonyme au capital de 536 231 880 euros, dont le siège est sis 6, rue Raoul Nordling, 92 277 Bois Colombes Cedex, France, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 440 117 620 , représenté par Madame/Monsieur .... Directeur de la Région ..., dûment habilité(e) à cet effet,

ci-après dénommé « le Transporteur »,

ET

....., société ... au capital de ..., dont le siège social est sis ..... - ....., immatriculée au registre du commerce et des sociétés de ..... sous le numéro ....., représentée par Madame/Monsieur ....., en qualité de ....., dûment habilité(e) à cet effet,

ci-après dénommé « le Client ».

Étant préalablement exposé que :

Le Transporteur dispose sur le territoire français d'un réseau de transport de gaz naturel, ci-après dénommé le « Réseau ».

Le Client prévoit d'assurer l'exploitation d'installations, définies ci-après, et souhaite pouvoir faire alimenter ces installations en gaz naturel.

A cet effet, le Client a demandé au Transporteur d'étudier le raccordement de ces installations au Réseau.

Le Client et le Transporteur (ci-après les « Parties ») ont l'intention de négocier un « Contrat relatif au raccordement au réseau de transport et aux conditions de livraison du gaz naturel » (ci-après le « Contrat de Raccordement ») et un « [Contrat de Réservation Anticipée de Capacités d'Acheminement sur le Réseau de Transport Régional](#) » (ci-après le « [CRAC](#) ») pour la poursuite du projet de raccordement des installations du Client au Réseau.

Il a été convenu ce qui suit.

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	Etudes de faisabilité	<b>Etudes de raccordement</b>	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CER.XX	



## ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION D'ETUDES DE RACCORDEMENT

La convention d'études de raccordement, ci-après « la Convention », a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Transporteur réalise les études de raccordement du projet de raccordement des installations du Client au Réseau, dans le but, notamment, de remettre au Client une offre de raccordement à leur issue.

Ce document s'intègre dans une démarche disponible sur le site internet [www.grtgaz.com](http://www.grtgaz.com).

Les mots ou expressions figurant dans ce document avec une ou des majuscules ont la signification précisée dans le glossaire disponible sur le site internet [www.grtgaz.com](http://www.grtgaz.com).

## ARTICLE 2 - DONNEES DE BASE DE LA CONVENTION

Les Parties ont signé une convention d'études de faisabilité le ....., référence REG.CLIE.SITE.CEF.XX.

Le Transporteur a remis au Client un rapport de faisabilité le ....., référence REG.CLIE.SITE.RF.01.

Supprimer les phrases ci-dessus si le projet fait l'objet d'une démarche commerciale simplifiée ne comprenant qu'une seule phase d'études

### 2.1 EXPRESSION DE BESOIN DU CLIENT

Le Client prévoit la construction de ..... sur le site de ..... où sera installé un/une ..... d'une puissance ..... de ..... MW alimentée au gaz naturel.

Les études de raccordement sont basées sur l'expression de besoin du Client visée en annexe à la Convention.

### 2.2 EVOLUTION DE L'EXPRESSION DE BESOIN DU CLIENT

Toute modification des informations fournies par le Client au Transporteur à la date de signature de la Convention et visées dans l'expression de besoin du Client en annexe, notamment susceptible de :

- Modifier les résultats des études et/ou la nature des actions menées par le Transporteur ;
- Occasionner le lancement de nouvelles études et/ou actions ;

fera l'objet d'un avenant à la Convention.

La date de remise de l'offre de raccordement visée au paragraphe 3.3 et le prix des études indiqué au paragraphe 4.1 seront susceptibles d'être revus.

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	Etudes de faisabilité	<b>Etudes de raccordement</b>	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CER.XX	



## ARTICLE 3 - ENGAGEMENTS DES PARTIES

### 3.1 CONTENU DES ETUDES DE RACCORDEMENT A REALISER PAR LE TRANSPORTEUR

Le Transporteur réalise, sur la base des informations visées en annexe, les études et actions qu'il juge nécessaires à l'élaboration de l'offre de raccordement. Ces études et actions comprendront :

- ❑ des opérations « relationnelles » ou de concertation : rencontre des principaux élus, préparation des achats de terrain éventuels, préparation de conventions spécifiques, rencontres avec les professions agricoles, ... ;
- ❑ des études « terrain » : tracé du Branchement, choix d'emplacement des installations aériennes éventuelles, études de sols éventuelles et emplacement envisagé pour le ou les Postes de Livraison, ... ;
- ❑ des études « bureau » : faisabilité technique de certains points particuliers, établissement du dossier d'ingénierie de base, calculs réseau pour la détermination de la date de disponibilité de la capacité d'acheminement, ... ;
- ❑ l'élaboration du dossier administratif comprenant une étude de sécurité et éventuellement une étude d'impact, un dossier « loi sur l'eau », ...
- ❑ .....

### 3.2 CONTENU DE L'OFFRE DE RACCORDEMENT A REMETTRE AU CLIENT

L'offre de raccordement, remise au Client à l'issue des études de raccordement réalisées par le Transporteur constitue une proposition commerciale définitive.

L'offre de raccordement à remettre au Client précise les conditions :

- ❑ de raccordement physique des installations du Client au Réseau :
  - Présentation des caractéristiques et de la conception détaillée des Ouvrages de Raccordement à construire comprenant un Branchement et un ou des Postes de Livraison adaptés au besoin du Client ;
  - Fourniture d'éléments concernant le site d'implantation du ou des Postes de Livraison, la réalisation du génie civil du ou des Postes de Livraison et des utilités nécessaires au fonctionnement des Ouvrages de Raccordement ;
  - Synthèse des opérations de concertation préalable et informelle avec les acteurs rencontrés ;
  - Précisions sur les démarches administratives à mener par le Transporteur pour obtenir les autorisations et arrêtés nécessaires à la construction et à l'exploitation des Ouvrages de Raccordement ;
  - Rappel des événements génériques à tous les projets de raccordement au Réseau susceptibles d'avoir un impact sur la construction des Ouvrages de Raccordement ;
  - Identification des risques résiduels spécifiques au projet de raccordement au Réseau ;
  - Précision sur les engagements à tenir par le Client après la signature du Contrat de Raccordement ;
  - Proposition du prix forfaitaire, reflet des coûts à engager par le Transporteur, pour la réalisation des Ouvrages de Raccordement. Ce prix est proposé sous réserve :
    - de la non survenance des événements génériques et des risques résiduels spécifiques au projet ;
    - du respect de ses engagements par le Client.
  - Proposition d'une date de Mise en Gaz des Ouvrages de Raccordement sous réserve :
    - de la non survenance des événements génériques et des risques résiduels spécifiques au projet ;
    - du respect de ses engagements par le Client.

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	Etudes de faisabilité	<b>Etudes de raccordement</b>	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CER.XX	



- Définition de la démarche de contractualisation à travers le Contrat de Raccordement.
- ❑ de livraison du gaz naturel à l'interface entre les Ouvrages de Raccordement et les installations du Client et les services associés :
  - Proposition de la valeur de la pression de livraison, de la garantie de pression de livraison minimale garantie par le Transporteur et de la pression de livraison maximale ;
  - Informations sur les caractéristiques du gaz naturel livré sur le site du Client (physico-chimiques, température, émissions de CO2 provenant de la combustion du gaz naturel) ;
  - Détail sur la fourniture d'informations et la détermination des énergies livrées sur le site du Client le cas échéant ;
  - Proposition du prix de ces différents services.
- ❑ d'accès à la capacité d'acheminement du Réseau :
  - Fourniture du niveau de tarification régional (NTR) ;
  - Proposition d'une date de mise à disposition des capacités d'acheminement sur le Réseau avec réserves éventuelles ;
  - Définition de la démarche de contractualisation pour la souscription de la capacité d'acheminement et éventuellement à travers le CRAC.
- ❑ éventuellement d'accès à la flexibilité intra-journalière des infrastructures gazières dans leur ensemble lorsque les consommations du Client sont fortement modulées sur une journée.
- ❑ de poursuite du projet de raccordement des installations du Client au Réseau.

### 3.3 DATE DE REMISE DE L'OFFRE DE RACCORDEMENT

Le Transporteur s'engage à remettre au Client l'offre de raccordement et un projet de Contrat de Raccordement **et de CRAC** au plus tard le .....

### 3.4 POURSUITE DU PROJET A L'ISSUE DE LA REMISE DE L'OFFRE DE RACCORDEMENT

Afin de poursuivre le projet de raccordement des installations du Client au Réseau à l'issue de la remise de l'Offre de Raccordement, le Client s'engage à signer un Contrat de Raccordement **et un CRAC** au plus tard le ..... [Date de remise de l'Offre de Raccordement visée au paragraphe 3.3 plus quatre mois].

A défaut de signature **du ou des contrat(s) précités** avant la date visée à l'alinéa ci-avant, les Parties reconnaissent que le projet de raccordement des installations du Client au Réseau est abandonné.

### 3.5 ARRÊT DU PROJET PAR LE CLIENT AVANT LA REMISE DE L'OFFRE DE RACCORDEMENT

En cas d'arrêt par le Client du projet de raccordement de ses installations au Réseau avant la remise de l'offre de raccordement, le Client s'engage à notifier cet arrêt au Transporteur par courrier recommandé avec accusé de réception dans les plus brefs délais.

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	Etudes de faisabilité	<b>Etudes de raccordement</b>	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CER.XX	



## ARTICLE 4 - PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

### 4.1 PRIX

Le prix des **études de faisabilité (le cas échéant)** et des études de raccordement est de ..... **(en toute lettre)** euros HT au total.

### 4.2 CONDITIONS DE PAIEMENT

#### 4.2.1 Paiement en cas de poursuite du projet à l'issue de la remise de l'offre de raccordement

Si le Projet débouche sur la signature du Contrat de Raccordement **et du CRAC** avant la date visée au paragraphe 3.4, les études menées par le Transporteur ne seront pas facturées immédiatement par le Transporteur au Client mais rémunérées dans le cadre des prestations de réalisation des Ouvrages de Raccordement définies dans les Conditions Particulières du Contrat de Raccordement.

#### 4.2.2 Paiement en l'absence de signature du Contrat de Raccordement et **du CRAC**

Si le projet ne débouche pas sur la signature du Contrat de Raccordement et **du CRAC** avant la date visée au paragraphe 3.4, le Client paie au Transporteur le montant défini au paragraphe 4.1.

La facture est émise et adressée par le Transporteur au Client le mois suivant la date visée au paragraphe 3.4.

Le règlement de la facture devra être effectué au plus tard le 20 (vingt) du mois suivant le mois d'émission de la facture. Lorsque cette date n'est pas un jour bancaire en France, la date limite de règlement sera reportée au premier jour bancaire suivant.

Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.

Un paiement est considéré comme effectué lorsque le compte bancaire du Transporteur a été crédité de l'intégralité du montant facturé.

Les Parties sont déliées de leurs obligations au titre de la Convention une fois le paiement effectué.

#### 4.2.3 Paiement en cas d'arrêt du projet par le Client durant les études de raccordement

Si le Client abandonne le projet durant les études de raccordement au plus tard jusqu'au ..... [Date de remise de l'offre de raccordement visée au paragraphe 3.3 moins trois mois], le Client s'engage à payer la facture émise par le Transporteur qui reflétera les coûts engagés par ce dernier.

Le montant de la facture ne dépassera pas le prix visé au paragraphe 4.1.

Au-delà de la date indiquée au premier alinéa du présent paragraphe, le Client paie au Transporteur le montant défini au paragraphe 4.1.

La facture est émise et adressée par le Transporteur au Client le mois suivant la date de notification de l'arrêt du projet signifiée par le Client au Transporteur par courrier recommandé avec accusé de réception.

Le règlement de la facture devra être effectué au plus tard le 20 (vingt) du mois suivant le mois d'émission de la facture. Lorsque cette date n'est pas un jour bancaire en France, la date limite de règlement sera reportée au premier jour bancaire suivant.

Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.

Un paiement est considéré comme effectué lorsque le compte bancaire du Transporteur a été crédité de l'intégralité du montant facturé.

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	Etudes de faisabilité	<b>Etudes de raccordement</b>	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CER.XX	



Les Parties sont déliées de leurs obligations au titre de la Convention une fois le paiement effectué.

## ARTICLE 5 - CONFIDENTIALITE

Sauf accord contraire expresse entre les Parties, chaque Partie s'engage à tenir confidentielle vis-à-vis de tout tiers toute information concernant l'autre Partie, et notamment son activité, recueillie à l'occasion de la préparation ou de l'exécution de la Convention, à l'exception des cas où la communication d'une telle information est nécessaire à l'exécution de la Convention, auquel cas l'information communiquée sera limitée au besoin de l'exécution dudit accord.

Les Parties ne seront pas responsables de la divulgation d'informations si celles-ci :

- (i) sont déjà dans le domaine public ;
- (ii) ont été obtenues régulièrement par d'autres sources qui ne sont pas liées par une obligation de confidentialité à l'égard de la Partie à la Convention ayant divulgué l'information considérée ;
- (iii) doivent être communiquées à un tiers par l'effet impératif d'une loi, d'une décision de justice ou d'une décision émanant d'une autorité publique compétente ;
- (iv) sont communiquées aux commissaires aux comptes respectifs des Parties ou à des conseils eux-mêmes liés par une obligation de confidentialité.

La présente obligation de confidentialité lie les Parties de la Convention pour une période de 3 (trois) ans à compter de la date d'expiration de la Convention.

Les études de raccordement réalisées par le Transporteur dans le cadre de la Convention sont la propriété exclusive du Transporteur.

L'offre de raccordement remise au Client est la propriété exclusive du Transporteur qui consent à son utilisation par le Client. Il ne peut être communiqué à des tiers par le Client qu'avec l'accord formel écrit du Transporteur.

## ARTICLE 6 - CESSION DES DROITS ET OBLIGATIONS

Le client ne peut céder ses droits et obligations au titre de la Convention qu'avec l'accord préalable et écrit du Transporteur. Ce dernier ne peut s'y opposer que pour de justes motifs.

En cas de cession de la Convention à une société liée au Client, ce dernier n'est tenu que d'une obligation d'information vis-à-vis du Transporteur dans les plus brefs délais.

Est considéré comme une société liée à une autre société toute société sous le contrôle de ladite société, toute société contrôlant ladite société et toute société sous le contrôle de la même société que ladite société, au sens donné à ces termes par les articles L 233-1 à L 233-4 du code de commerce.

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	Etudes de faisabilité	Etudes de raccordement	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CER.XX	



## ARTICLE 7 - CONCERTATION, LITIGES ET DROIT APPLICABLE

Lors de la conclusion de la Convention, chaque Partie désigne un représentant responsable de la bonne exécution de la Convention.

Les Parties s'efforcent de résoudre à l'amiable tout litige relatif à la formation, la validité, l'exécution ou l'interprétation de la Convention. À défaut d'accord amiable, ces litiges sont soumis à l'appréciation du tribunal de commerce de Paris.

La Convention est soumise au droit français tant sur le fond que sur la procédure applicable.

## ARTICLE 8 - CLAUSE DE RESILIATION DE PLEIN DROIT

En cas d'inexécution par une Partie de ses obligations au titre de la Convention, la Convention sera résiliée de plein droit au profit de l'autre Partie sans formalité judiciaire d'aucune sorte et sans préjudice des dommages et intérêts qui pourront être réclamés à la Partie défaillante.

La résiliation de la Convention prendra effet 8 (huit) jours après l'envoi d'une mise en demeure restée infructueuse.

Les Parties conviennent que le montant des dommages et intérêts éventuellement versés par la Partie défaillante ne sera en aucun cas supérieur au montant visé au paragraphe 4.1 de la Convention.

## ARTICLE 9 - DATE D'EFFET ET DATE D'EXPIRATION DE LA CONVENTION

La Convention prend effet à sa date de signature sous réserve qu'elle soit signée et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception par le Client avant le .....

A défaut de signature et d'envoi de la Convention avant le date définie à l'alinéa précédent, la Convention est réputée n'avoir jamais existé.

La Convention prend fin à la date de paiement de la Convention par le Client ou à la date de signature du Contrat de Raccordement [et du CRAC](#) par le Client.

Fait à ..... en deux exemplaires originaux

Le .....

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	Etudes de faisabilité	Etudes de raccordement	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CER.XX	





Pour le Client	Pour le Transporteur
Mme /M. ....	Mme /M. ....
<b>Cachet de la société(*)</b>	<b>Cachet de la société(*)</b>

(\*) cachet des sociétés signataires obligatoires.

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	Etudes de faisabilité	<b>Etudes de raccordement</b>	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CER.XX	



## ANNEXE

### EXPRESSION DE BESOIN DU CLIENT



Synthèse des révisions		
Date	Objet de la révision	Révision
	Ex : création ou consolidation par le Client	0
	Ex : validation par les Parties	1
	Ex : signature de la Convention	2
		3

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	Etudes de faisabilité	<b>Etudes de raccordement</b>	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CER.XX	



## VOS COORDONNEES

Société	
Adresse	
Code postal – Ville	
Groupe d'appartenance	
SIRET	
Secteur d'activité	
Code INSEE	
Libellé activité	

	Interlocuteur 1	Interlocuteur 2	Interlocuteur 3
Prénom et NOM			
Entité			
Fonction			
			
			
@			
Adresse ou lieu dit			
Code postal – Ville			

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	Etudes de faisabilité	<b>Etudes de raccordement</b>	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CER.XX	



## VOS INTERLOCUTEURS GRTgaz

	Interlocuteur 1	Interlocuteur 2	Interlocuteur 3
	Interlocuteur Commercial	Directeur de projet	Chef de projet
Prénom et NOM			
Entité GRTgaz	Région ..... Agence Clientèle ou Commerciale	Région ..... Département assistance à maîtrise d'ouvrage	Centre d'ingénierie Agence de .....
@			
Adresse			
Code postal – Ville			

## L'IMPLANTATION DE VOS FUTURES INSTALLATIONS

### 1 LES COORDONNEES

Adresse ou lieu dit	
Code postal – Ville	
Caractériser le site où seront installées vos futures installations Supprimer la mention inutile Compléter au besoin	Nouveau site Site existant en développement
Commentaire	

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	Etudes de faisabilité	Etudes de raccordement	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CER.XX	



## 2 LA SITUATION

Insérer ici (ou joindre à ce document) un plan à l'échelle adaptée, une vue aérienne, ... pour situer votre site et vos futures installations à ce stade du projet.

# VOTRE USAGE EN GAZ NATUREL PRINCIPAL

## 3 LES CARACTERISTIQUES DE VOTRE USAGE EN GAZ NATUREL

<p><b>Décrivez le type et les caractéristiques de votre usage en gaz naturel</b></p> <p>Supprimer les mentions inutiles Compléter au besoin</p>	<p>Cycles combinés gaz</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Puissance électrique par tranche : ..... MW</li> <li>• Nombre de tranches : .....</li> <li>• Pression relative d'alimentation : ..... bar</li> </ul> <p>Turbine à combustion gaz</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Puissance électrique par tranche : ..... MW</li> <li>• Nombre de tranches : .....</li> <li>• Pression relative d'alimentation : ..... bar</li> </ul> <p>Cogénération</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vaporisation : ..... t/h</li> <li>• Pression : ..... bar</li> <li>• Puissance thermique : ..... MW</li> <li>• Puissance électrique : ..... MW</li> <li>• Nombre installé : .....</li> <li>• Pression relative d'alimentation : ..... bar</li> <li>• Vente de l'électricité : obligation d'achat OU prix de marché</li> </ul> <p>Moteur à gaz</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Puissance : ..... MW</li> <li>• Fréquence : ..... Hz</li> <li>• Vitesse : ..... t/min</li> <li>• Nombre de cylindres : .....</li> <li>• Nombre installé : .....</li> <li>• Pression relative d'alimentation : ..... bar</li> </ul> <p>Chaudière vapeur à tubes de fumée</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vaporisation : ..... t/h</li> <li>• Pression : ..... bar</li> <li>• Puissance : ..... MW</li> <li>• Nombre installé : .....</li> <li>• Pression relative d'alimentation : ..... bar</li> </ul>
---	---

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	Etudes de faisabilité	Etudes de raccordement	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CER.XX	



	<p><b>Chaudière vapeur à serpents</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vaporisation : ..... t/h</li> <li>• Pression : ..... bar</li> <li>• Puissance : ..... MW</li> <li>• Nombre installé : .....</li> <li>• Pression relative d'alimentation : ..... bar</li> </ul> <p><b>Chaudière à fluide thermique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ..... kCal/h</li> <li>• Puissance : ..... MW</li> <li>• Nombre installé : .....</li> <li>• Pression relative d'alimentation : ..... bar</li> </ul> <p><b>Chaudière eau chaude</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pression : ..... bar</li> <li>• Puissance : ..... MW</li> <li>• Nombre installé : .....</li> <li>• Pression relative d'alimentation : ..... bar</li> </ul> <p><b>Chaudière à tube d'eau</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• .....</li> <li>• Nombre installé : .....</li> <li>• Pression relative d'alimentation : ..... bar</li> </ul> <p><b>Four</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Type : .....</li> <li>• Puissance : ..... MW</li> <li>• Température : ..... °C</li> <li>• Nombre installé : .....</li> <li>• Pression relative d'alimentation : ..... bar</li> </ul> <p><b>Matière première</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• .....</li> <li>• Nombre installé : .....</li> <li>• Pression relative d'alimentation : ..... bar</li> </ul> <p>Autre à préciser</p>
<b>Commentaire</b>	

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	Etudes de faisabilité	<b>Etudes de raccordement</b>	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CER.XX	



#### 4 VOS PREVISIONS ANNUELLES DE PERIODES D'ARRET POUR MAINTENANCE

Décrivez vos meilleures prévisions annuelles de périodes d'arrêt pour maintenance	Exemple : 15 jours en août et 7 jours durant les vacances de Noël
---	---

#### 5 VOTRE BESOIN EN GAZ NATUREL

##### 5.1 A QUELLE DATE SOUHAITEZ-VOUS DISPOSER DU GAZ NATUREL ?

Pour débuter les essais de vos installations	
Pour la mise en service industrielle de vos installations	
Commentaire	

##### 5.2 LES DEBITS APPELES PAR VOTRE USAGE EN GAZ NATUREL

Gaz H : $10,7 < PCS < 12,8 \text{ kWh/m}^3(\text{n})$ Gaz B ou L : $9,5 < PCS < 10,5 \text{ kWh/m}^3(\text{n})$ 1 kWh(PCS) correspond à 0,9 kWh(PCI)	<b>Au démarrage</b>	<b>A l'horizon 10 ans après la mise en service industrielle</b>
<b>Débit nominal</b> En fonctionnement normal de votre usage en gaz naturel $\text{m}^3(\text{n})/\text{h}$		
<b>Débit maximal</b> A la puissance maximale de votre usage en gaz naturel $\text{m}^3(\text{n})/\text{h}$		
<b>Débit minimal</b> A la puissance minimale de votre usage en gaz naturel $\text{m}^3(\text{n})/\text{h}$		

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	Etudes de faisabilité	Etudes de raccordement	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CER.XX	



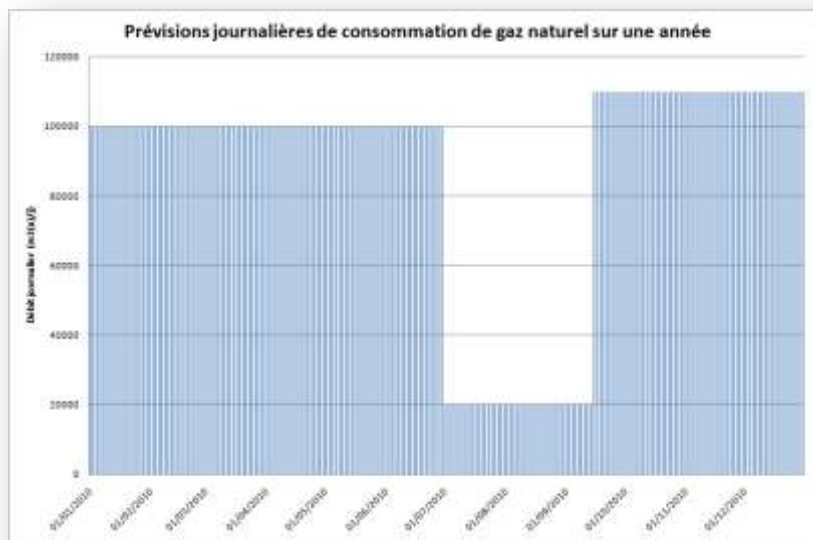
<b>Commentaire</b>	
--------------------	--

### 5.3 LES MODES DE FONCTIONNEMENT DE VOTRE USAGE EN GAZ NATUREL

#### 5.3.1 Le mode de fonctionnement annuel

Insérer ici un graphique présentant vos meilleures prévisions journalières de consommation de gaz naturel (en m<sup>3</sup>(n)/j, en MWh/j (PCS) ou dans une autre unité de votre choix) sur une année en régime établi. Vous pouvez apporter des précisions en fonction du jour de l'année, notamment pour les vacances scolaires.

Exemple :



#### 5.3.2 Les prévisions de consommations annuelles en gaz naturel

<b>Nombre d'heures estimées de fonctionnement de votre usage en gaz naturel</b> En heures par an	
<b>Consommations annuelles estimées de votre usage en gaz naturel</b> En m <sup>3</sup> (n)/an, en GWh/an (PCS) ou dans une autre unité de votre choix	
<b>Commentaire</b>	

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	Etudes de faisabilité	<b>Etudes de raccordement</b>	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CER.XX	





Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	Etudes de faisabilité	<b>Etudes de raccordement</b>	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CER.XX	



### 5.3.3 Le mode de fonctionnement journalier

Insérer ici un graphique présentant vos meilleures prévisions horaires de consommation de gaz naturel (en  $m^3(n)/h$ , en MWh/h (PCS) ou dans une autre unité de votre choix, sur une journée gazière (de 6h en J à 6h en J+1) en régime établi). Vous pouvez apporter des précisions en fonction du jour de la semaine, notamment pour les week-ends.

Exemple :



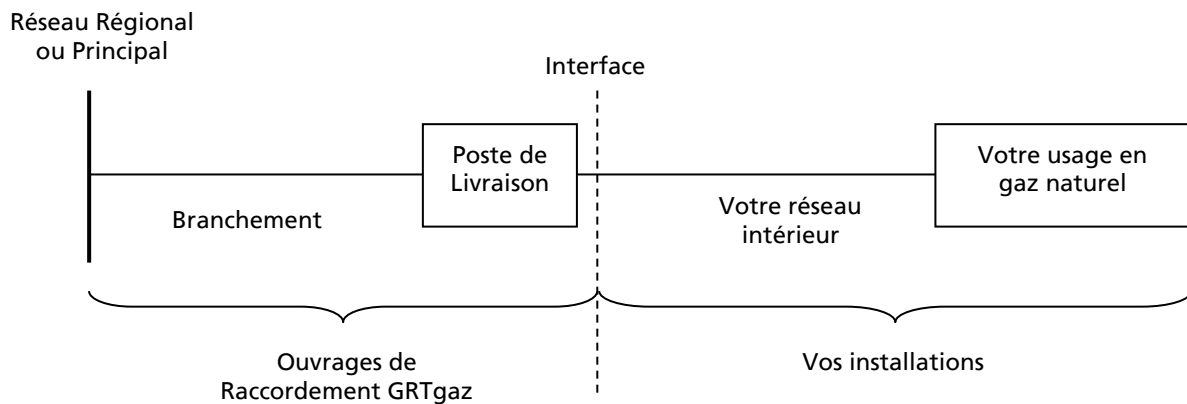
### 5.3.4 Les conditions d'arrêts et de démarrages de votre usage en gaz naturel

<b>Allumage et atteinte du palier de charge</b>	de ..... à ..... $m^3(n)/h$ en ..... minutes
<b>Rampe de démarrage ou prise de charge</b>	A froid : de ..... à ..... $m^3(n)/h$ en ..... minutes A chaud : de ..... à ..... $m^3(n)/h$ en ..... minutes
<b>Rampes de fonctionnement normal (montée et descente)</b>	Portée : de ..... $m^3(n)/h$ à ..... $m^3(n)/h$ Rampe : ..... $m^3(n)/h/min$
<b>Arrêt normal</b>	Portée : de ..... $m^3(n)/h$ à ..... $m^3(n)/h$ Rampe : ..... $m^3(n)/h/min$
<b>Arrêt d'urgence</b>	Portée : de ..... $m^3(n)/h$ à ..... $m^3(n)/h$ Rampe : ..... $m^3(n)/h/min$
<b>Commentaire</b>	

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	Etudes de faisabilité	<b>Etudes de raccordement</b>	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CER.XX	



#### 5.4 LA PRESSION DE LIVRAISON SOUHAITEE A L'INTERFACE ENTRE LES OUVRAGES DE RACCORDEMENT GRTGAZ ET VOS INSTALLATIONS



La Pression de Livraison souhaitée à l'interface entre les Ouvrages de Raccordement GRTgaz et vos installations, sous réserve de sa faisabilité technique :

- devra être proche de la garantie de pression souhaitée ;
- ne pourra pas remonter une contrainte de pression relative supérieure à 42 bar au niveau du Réseau Principal.

<b>Pression de Livraison pour le fonctionnement optimal de votre usage en gaz naturel</b> (bar relatif)	
<b>Pression de Livraison pour le fonctionnement nominal de votre usage en gaz naturel</b> (bar relatif)	
<b>Pression de Livraison minimale provoquant un déclenchement de votre usage en gaz naturel</b> (bar relatif)	
<b>Sensibilité aux variations de Pression de Livraison</b> (bar relatif)	
<b>Garantie de Pression de Livraison minimale souhaitée</b> (bar relatif)	
<b>Origine du besoin de la garantie de Pression de Livraison minimale</b> (bar relatif)	
<b>Evolution de votre besoin de Pression de Livraison à terme</b> A compléter	
<b>Commentaire</b>	

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	Etudes de faisabilité	<b>Etudes de raccordement</b>	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CER.XX	



## VOTRE USAGE EN GAZ NATUREL AUXILIAIRE EVENTUEL

Vous souhaitez un usage en gaz naturel auxiliaire ? Recopiez ici les éléments attendus du chapitre « VOTRE USAGE EN GAZ NATUREL PRINCIPAL ».

Sinon, supprimez ce chapitre.

## VOS CAPACITES D'ACHEMINEMENT POUR LE FONCTIONNEMENT DE VOS USAGES EN GAZ NATUREL

Le besoin ici décrit doit correspondre à la somme de vos usages en gaz naturel, principal et auxiliaire éventuel. Votre besoin total en terme de capacité d'acheminement peut foisonner les besoins de chaque usage en cas de fonctionnement non concomitant de votre usage en gaz naturel principal et auxiliaire éventuel.

La capacité de livraison qui devra être souscrite (annuellement, mensuellement ou quotidiennement) donne droit à une capacité horaire de livraison égale au maximum à 1/20ème de la capacité journalière souscrite (sous réserve de disponibilité de cette capacité horaire). Pour bénéficier, dans la mesure des possibilités du Réseau, d'une capacité horaire de livraison supérieure, un complément de prix devra être acquitté.

Gaz H : 10,7 < PCS < 12,8 kWh/m3(n) Gaz B ou L : 9,5 < PCS < 10,5 kWh/m3(n) 1 kWh(PCS) correspond à 0,9 kWh(PCI)	<b>Au démarrage</b>	<b>A l'horizon 10 ans après la mise en service industrielle</b>
<b>Capacité journalière</b> MWh/j (PCS)		
<b>Capacité horaire</b> MWh/h (PCS)		
<b>Commentaire</b>		

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	Etudes de faisabilité	Etudes de raccordement	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CER.XX	



## LE TERRAIN POUR L'IMPLANTATION DU OU DES POSTES DE LIVRAISON

### 6 LA SITUATION DU TERRAIN

Insérer ici (ou joindre à ce document) un plan à l'échelle adaptée pour situer l'implantation envisagée du ou des Postes de Livraison.

Sauf impossibilité technique, le terrain dispose d'un accès direct, permanent et autonome depuis la voirie publique. L'accès au ou aux Postes de Livraison reste à votre charge. Il doit permettre l'accès et le retournement des véhicules d'exploitation de GRTgaz.

Le terrain est situé obligatoirement en dehors de votre enceinte ICPE, le cas échéant.

Le choix du terrain doit tenir compte des contraintes liées à la sécurité (éventuels effets « domino » des ouvrages de GRTgaz sur les vôtres et de vos installations sur celles de GRTgaz).

### 7 LES CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

#### 7.1 LE STATUT DU TERRAIN

<b>Ce terrain vous appartient-il ?</b> Supprimer les mentions inutiles	OUI NON En cours d'achat (promesse de vente)
<b>Si NON, qui en est le propriétaire ?</b> A compléter	
<b>Quel est son statut au titre du PLU ou du POS de la commune ?</b> A compléter	
<b>Commentaire</b>	

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	Etudes de faisabilité	<b>Etudes de raccordement</b>	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CER.XX	



## 7.2 L'ENVIRONNEMENT NATUREL DU TERRAIN

Supprimer les mentions inutiles Compléter au besoin	Terrain situé en zone inondable Terrain situé en zone sismique (indice de sismicité à préciser) Terrain situé en zone d'affaissements miniers (anciennes carrières, ...) Terrain situé en zone protégée ou classée Terrain ayant un impact hydraulique sur une nappe phréatique, un ruisseau, ... Terrain situé dans un environnement corrosif (à préciser) Terrain en pente (à préciser) Terrain à défricher Terrain instable (à préciser) Autres (à préciser)
<b>Commentaire</b>	

## 7.3 L'ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL DU TERRAIN

Supprimer les mentions inutiles Compléter au besoin	Sous-sol du terrain occupé (réseaux enterrés et servitudes éventuelles associées) Terrain situé à proximité de réseaux aériens (électrique type RTE, ou ErDF, électrique type privé, téléphone France Télécom ou privé, ...) Terrain pollué (préciser la nature) Terrain situé en atmosphère corrosive (à préciser) Autres (à préciser)
<b>Commentaire</b>	

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	Etudes de faisabilité	<b>Etudes de raccordement</b>	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CER.XX	



## 8 LA REALSATION DU GENIE CIVIL DU SITE DU OU DES POSTES DE LIVRAISON

Par défaut, le génie civil du site du ou des Postes de Livraison est réalisé par vos soins.

<b>Souhaitez vous que GRTgaz réalise le génie civil du site du ou des Postes de Livraison ?</b> Supprimer les mentions inutiles	OUI NON
<b>Commentaire</b>	

## LES SERVICES ASSOCIES AUX CONDITIONS DE LIVRAISON

### 9 LA RETRANSMISSION D'INFORMATIONS VERS VOTRE SITE

Une offre optionnelle et payante vous permet de bénéficier d'une retransmission en local des données de comptage corrigées et des alarmes liées à la sécurité de votre site.

<b>Retransmission d'informations</b> Souhaitez-vous disposer d'une retransmission des informations détaillées ci-dessous	OUI : cocher les cases ci-après pour signifier les informations souhaitées NON
---	---

	Données	Unité	Les données « instantanées » Avec rafraichissement des données :	Les données moyennes horaires avec historique de 48h Avec rafraichissement des données :	Les données moyennes journalières avec historique de 7j Avec rafraichissement des données :
X	Aucune				
	Index volume corrigé	m <sup>3</sup> (n)	< minute	Horaire	Horaire
	Débit corrigé	m <sup>3</sup> (n)/h	< minute	Horaire	Horaire

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	Etudes de faisabilité	Etudes de raccordement	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CER.XX	



	<b>Alarmes</b>
X	Aucune
	Absence 220V
	Défaut électrique
	Détection gaz naturel
	Détection incendie
	Anti-intrusion

<b>La forme</b> Supprimer les mentions inutiles Compléter au besoin	Numérique de type modbus (préféré) 4-20 mA Tout ou rien Autre à préciser :
<b>L'interface</b> Compléter au besoin	

## 10 LES INFORMATIONS CONCERNANT LES CARACTERISTIQUES DU GAZ NATUREL LIVRE

Une offre optionnelle et payante vous permet de bénéficier d'une retransmission depuis les centres de surveillance régionaux de GRTgaz des données liées aux caractéristiques du gaz naturel livré pour votre site.

<b>Retransmission d'informations</b> Souhaitez-vous disposer d'une retransmission des informations détaillées ci-dessous	OUI NON
<b>L'alerte en cas de variation de PCS du gaz naturel</b> Supprimer les mentions inutiles	Aucune Seuil de 0,3 KWh / m <sup>3</sup> (n)
<b>L'alerte sur des paramètres de caractéristiques du gaz naturel</b> Supprimer les mentions inutiles	Aucune CH <sub>4</sub> N <sub>2</sub> CO <sub>2</sub>
<b>Type d'alerte</b> Supprimer les mentions inutiles	Fax Email Téléphone

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	Etudes de faisabilité	Etudes de raccordement	
	CLIENT : .....		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CER.XX	
	SITE : ..... (dpt)			





## 11 LE COMPTAGE EN ENERGIE DU GAZ NATUREL LIVRE ET RETRANSMISSION D'INFORMATIONS

En base, la mesure de la qualité gaz pour la détermination des énergies livrées sur votre site est réalisée de manière centralisée sur le Réseau. GRTgaz peut cependant vous proposer d'installer en option des installations de chromatographie sur le site du ou des Postes de Livraison dans le but de déterminer la qualité gaz nécessaire à un comptage en énergie. Dès lors que vous demandez un débit maximal supérieur à 80 000 m<sup>3</sup>(n)/h, et en application des règles de l'Organisation Internationale de Métrologie Légale, des installations de chromatographie sur le site du ou des Postes de Livraison pour la détermination des énergies livrées sont nécessaires.

La présence d'un chromatographe sur votre site vous permet de bénéficier d'une retransmission d'information complète dont les paramètres sont précisés ci-après.

<b>Souhaitez-vous un comptage en énergie sur site ?</b> Répondre si le débit maximal demandé est inférieur à 80 000 m <sup>3</sup> (n)/h	OUI NON
<b>Retransmission d'informations</b> Souhaitez-vous disposer d'une retransmission des informations détaillées ci-après	OUI NON

Données	Unité	Les données « instantanées » Avec rafraichissement des données :	Les données moyennes horaires avec historique de 48h Avec rafraichissement des données :	Les données moyennes journalières avec historique de 7j Avec rafraichissement des données :
Index volume corrigé	m <sup>3</sup> (n)	< minute	Horaire	Horaire
Débit corrigé	m <sup>3</sup> (n)/h	< minute	Horaire	Horaire
Débit en énergie	kWh/h	< minute	Horaire	Horaire
11 constituants majeurs du gaz naturel	% mol	5 minutes	Horaire	Journalier
PCS	Wh/m <sup>3</sup> (n)	5 minutes	Horaire	Journalier
PCI	Wh/m <sup>3</sup> (n)	5 minutes	Horaire	Journalier
WOBBE	Wh/m <sup>3</sup> (n)	5 minutes	Horaire	Journalier
Masse volumique	kg/m <sup>3</sup> (n)	5 minutes	Horaire	Journalier
Densité		5 minutes	Horaire	Journalier

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	Etudes de faisabilité	Etudes de raccordement	
	CLIENT : .....		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CER.XX	
	SITE : ..... (dpt)			



## LA SECURITE ET LA REGLEMENTATION

### 12 LA CLASSIFICATION REGLEMENTAIRE DE VOTRE SITE

<p><b>Classification réglementaire<sup>1</sup></b> Supprimer les mentions inutiles Compléter au besoin</p>	<p><b>ICPE</b> (Loi n°76-663) soumis au régime de l'autorisation/la déclaration/l'enregistrement avec les thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Air, Bruit et vibrations, Déchets, Eau, Impacts sanitaires, Radioprotection, Risques accidentels, Risques naturels, Sites et sols pollués, Substances et préparations chimiques</li> </ul> <p>Substances et préparations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>11XX : Toxiques, 12XX : Comburants, 13XX : Explosifs, 14XX : Inflammables, 15XX : Combustibles, 16XX : Corrosives, 17XX : Radioactifs, 18XX : Réactifs à l'eau,</li> </ul> <p>Branches d'activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>21XX : Activités agricoles, animaux, 22XX : Agroalimentaire, 23XX : Textiles, cuirs, peaux, 24XX : Bois, papier, carton, imprimerie, 25XX : Matériaux, minerais et métaux, 26XX : Chimie, parachimie, 27XX : Déchets, 29XX : Divers</li> </ul> <p><b>SEVESO</b> seuil ..... (96/82/CE modifiée) Risques et pollutions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Air, Bruit, Climat, Déchets, Elevage, Inspection des installations classées, OGM, Pollutions radioactives, Pollutions maritimes, Produits chimiques, Rejets industriels</li> </ul> <p><b>IPCC</b> (2008/1/CE)</p>
<p><b>Commentaire</b></p>	

<sup>1</sup> Plus de détail sur [www.installationsclassées.ecologie.gouv.fr](http://www.installationsclassées.ecologie.gouv.fr) et [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

<p>Visa Transporteur</p>	<p>Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel</p>			<p>Visa Client</p>
	<p>Etudes préliminaires</p>	<p>Etudes de faisabilité</p>	<p><b>Etudes de raccordement</b></p>	
	<p>CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)</p>		<p>Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CER.XX</p>	



### 13 LES REGLEMENTATIONS GAZ NATUREL SUR VOTRE SITE

<b>Réglementations applicables pour vos futures installations fonctionnant au gaz naturel</b> Supprimer les mentions inutiles Compléter au besoin	Réglementation des équipements sous pression <sup>2</sup> (97/23/CE et décret 99-1046 du 13 décembre 1999) Autre (à préciser)
---	--

#### 13.1 POUR VOTRE USAGE EN GAZ NATUREL PRINCIPAL

<b>Pression à ne pas dépasser sur vos ouvrages en fonctionnement normal</b> (bar relatif) Pression maximale admissible PS selon le décret n°99-1046 A compléter	
<b>Pression à ne pas dépasser sur vos ouvrages y compris en cas d'incident sur le Réseau</b> (bar relatif) Conformément aux paragraphes 2.11.2 et 7.3 de l'annexe I du décret n°99-1046 A compléter	
<b>Commentaire</b>	

#### 13.2 POUR VOTRE USAGE EN GAZ NATUREL AUXILIAIRE

Recopiez ici les éléments attendus du paragraphe précédent si vous souhaitez alimenter un usage en gaz naturel auxiliaire.

Sinon, supprimez ce paragraphe.

<sup>2</sup> Plus de détail sur le site internet [www.industrie.gouv.fr](http://www.industrie.gouv.fr)

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	Etudes de faisabilité	<b>Etudes de raccordement</b>	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CER.XX	



## 14 LES DISPOSITIFS DE SECURITE SUR VOS INSTALLATIONS

Les organes de sécurité qui équiperont les Ouvrages de Raccordement GRTgaz ne constituent pas des sécurités pouvant être utilisées par vos soins. Vous êtes tenu d'installer vos propres dispositifs de sécurité sur vos ouvrages gaz naturel internes conformément aux réglementations en vigueur.

### 14.1 POUR VOTRE USAGE EN GAZ NATUREL PRINCIPAL

<b>Afin de respecter les réglementations en vigueur sur votre site, devez-vous équiper vos ouvrages gaz internes de dispositifs de sécurité spécifiques ?</b> Supprimer les mentions inutiles	OUI NON
<b>Si OUI, lesquels ?</b> Supprimer les mentions inutiles Compléter au besoin	Vanne télécommandable à distance Vanne à forte delta de pression Autre (à préciser)
<b>Lieu d'implantation de ces sécurités</b> Supprimer les mentions inutiles Compléter au besoin	Au départ de vos installations, immédiatement après l'interface avec les Ouvrages de Raccordement GRTgaz En entrée immédiate de votre usage en gaz naturel Autre (à préciser)
<b>Temps de réaction de vos sécurités</b> (seconde)	
<b>Pression maximale de déclenchement de vos sécurités</b> (bar relatif)	
<b>Pression minimale de déclenchement de vos sécurités</b> (bar relatif)	
<b>Commentaire</b>	

### 14.2 POUR VOTRE USAGE EN GAZ NATUREL AUXILIAIRE

Recopiez ici les éléments attendus du paragraphe précédent si vous souhaitez alimenter un usage en gaz naturel auxiliaire.

Sinon, supprimez ce paragraphe.

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	Etudes de faisabilité	<b>Etudes de raccordement</b>	
	CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CER.XX	



## 15 LES CONTRAINTES

<b>Décrivez les contraintes sonores en limite de votre site</b> A compléter	Préciser la limite : Jour : Nuit :
<b>Le rejet de gaz naturel à l'atmosphère est-il acceptable sur votre site ?</b> Supprimer les mentions inutiles Compléter au besoin	OUI NON
<b>Commentaire</b>	

## LA COMMUNICATION

Afin de mener à bien les études de raccordement pour le raccordement de vos installations au Réseau, GRTgaz, ou des sociétés missionnées par ses soins, sera amené à communiquer notamment auprès des différents services et organismes concernés par le projet aux niveaux national, régional, départemental et local mais également auprès du public et d'associations. A ce titre, GRTgaz doit disposer d'éléments concernant votre projet mais doit surtout connaître vos préférences en matière communication en lien avec le projet étudié par GRTgaz.

Les objectifs de la communication menée par GRTgaz autour du projet de raccordement de vos installations au Réseau sont principalement de :

- Assurer la cohérence de la communication sur le projet de raccordement de vos installations au Réseau entre vous et GRTgaz ;
- Etre à l'écoute et anticiper les attentes des collectivités locales et territoriales, afin de détecter d'éventuels problèmes ou difficultés ;
- Favoriser le déroulement des démarches informatives et administratives ;
- Valoriser le passage des ouvrages de GRTgaz, votre image et celle de GRTgaz, en mettant en exergue l'intérêt collectif que représente le projet global à la maille locale et régionale ;
- Rassurer l'opinion sur les compétences de GRTgaz à prendre en considération les contraintes environnementales dans la réalisation de ce projet ;
- Respecter les orientations stratégiques de GRTgaz en établissant un partenariat de qualité avec les collectivités locales et en participant, autant que possible, au développement économique local.

GRTgaz sera amené à communiquer à travers les supports suivants dans le cadre des études de raccordement :

- Rencontres ;
- Réunions d'échanges et de concertation ;
- Courriers ;
- Appels téléphoniques ;
- Emails ;
- Plaquette de présentation du projet de raccordement au Réseau ;
- Plaquette de présentation de GRTgaz ;

Visa Transporteur	Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel			Visa Client
	Etudes préliminaires	Etudes de faisabilité	<b>Etudes de raccordement</b>	
	CLIENT : .....		Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CER.XX	
	SITE : ..... (dpt)			



• ...

## 16 VOS PREFERENCES EN MATIERE DE COMMUNICATION

<p><b>Décrivez vos préférences en matière de communication pour la réalisation des études de raccordement</b> A renseigner pour chaque typologie de partie prenante. Compléter au besoin</p>	<p>Services et organismes de l'état concernés par le projet aux niveaux national, régional, départemental et local Public Associations Propriétaires privés Presse Principaux gestionnaires de réseaux et d'infrastructures « V.I.P » (sénateurs, députés, maires de grandes agglomérations, président de l'association des maires, président du conseil régional, président du conseil général, ...) ...</p>
<p><b>Risques identifiés par vos soins</b> A compléter</p>	
<p><b>Compléments fournis par vos soins</b> A compléter</p>	<p>Argumentaires Présentation de votre projet Eléments de langage Informations susceptibles d'être communiquées Plaquette de présentation ...</p>

<p>Visa Transporteur</p>	<p>Projet de raccordement au réseau de transport de gaz naturel</p>			<p>Visa Client</p>
	<p>Etudes préliminaires</p>	<p>Etudes de faisabilité</p>	<p><b>Etudes de raccordement</b></p>	
	<p>CLIENT : ..... SITE : ..... (dpt)</p>		<p>Réf. Convention : REG.CLIE.SITE.CER.XX</p>	